

Une lettre à écrire, un dossier à remplir ? L'écrivain public vous accompagne. Plusieurs permanences se déroulent régulièrement dans différentes structures municipales.



Depuis de nombreuses années, la Ville de Lunel a choisi de mettre en place des permanences d'écrivain public pour accompagner les habitants dans leurs démarches administratives. Ainsi, de façon confidentielle et gratuite, ce professionnel de la communication écrite aide les personnes qui le souhaitent à comprendre et rédiger toutes formalités administratives liées à la vie quotidienne. Il est là pour répondre aux demandes d'aide à la rédaction mais il peut aussi vous aider à lire, comprendre un courrier, rédiger une lettre, organiser et trier les inistratif (demande de logement, dossier MDPH, ...).

Avec ces différentes permanences, la Ville de Lunel souhaite faciliter toutes les démarches, et notamment l'accès aux droits des personnes rencontrant des difficultés avec l'écrit. L'écrivain public est là pour les aider dans leurs démarches administratives ou professionnelles.

Au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) :

Les permanences de l'écrivain public sont prévues 4 mercredis par mois, de 14 h à 17 h, dans les locaux du CCAS. Elles sont gratuites et ouvertes à tous et à toutes. Pour en bénéficier, il suffit de prendre rendez-vous pour l'une des permanences auprès de l'accueil du CCAS ou par téléphone au 04 67 79 35 93. Prochains rendez-vous les 2, 9, 16 & 23 avril 2025.

À la Maison Jean-Jacques Rousseau :

Les permanences de l'écrivain public ont lieu 3 mercredis par mois, de 9 h à 12 h, dans les locaux de la Maison Jean-Jacques Rousseau. Elles sont gratuites et ouvertes à tous et à toutes. Pour en bénéficier, il suffit de prendre rendez-vous auprès de la Maison Jean-Jacques Rousseau au 04 67 79 35 93. Prochains rendez-vous les 2, 9 & 16 avril 2025.

L'ESSENTIEL

Écrivain public : des permanences gratuites pour vous aider dans vos démarches

Au CCAS : 4 mercredis par mois, de 14 h à 17 h – Gratuit - Tout public
Sur rendez-vous : 04 67 79 35 93

- **la Maison Rousseau** : 3 premiers mercredis par mois, de 9 h à 12 h – Gratuit - Tout public
Sur rendez-vous : 04 67 79 35 93

CONTACTS PRESSE VILLE DE LUNEL

Angélique Zelazo, Chargée des relations avec la presse – 04 67 87 83 38 – angelique.zelazo@ville-lunel.fr
Yoann Galiotto, Directeur de la Communication – 06 49 92 93 70 – yoann.galiotto@ville-lunel.fr

